

Données de cadrage

Consommations chez les 17 ans en population générale ⁽¹⁾	Département	Région
Usage quotidien de tabac	N.R. %	32 %
Usage régulier d'alcool ⁽²⁾	N.R. %	13 %
Ivresse alcoolique répétée ⁽³⁾	N.R. %	28 %
Usage régulier de cannabis ⁽²⁾	N.R. %	11 %

(1) Source OFDT, ESCAPAD 2005

(2) Au moins 10 fois lors des 30 derniers jours

(3) Au moins 3 fois lors des 12 derniers mois

Démographie départementale	Effectif
Population totale ⁽⁴⁾	731926
Population des 12-25 ans ⁽⁴⁾	129635
Population des 15-25 ans ⁽⁴⁾	102124
Élèves de l'enseignement secondaire (hors enseignement agricole et hors apprentis) ⁽⁵⁾	63141

(4) Source INSEE, projection 2005.

(5) Général, technique, public ou privé sous contrat. Sources : MEN.

Repères méthodologiques

L'enquête ReLION vise à :

- documenter les principales caractéristiques des actions locales de prévention liée aux drogues licites ou illicites (alcool, tabac, médicaments psychotropes, cannabis, ecstasy, produits dopants...).

- et repérer les évolutions des pratiques de prévention, à différentes échelles de territoire,

à travers des repères simples sur ce qui se fait dans le domaine, auprès de qui, grâce à qui, quand, où et comment.

Elle porte sur toute action, subventionnée ou non, adressée directement aux publics chez qui l'on souhaite empêcher la survenue ou la répétition des consommations dommageables, menée sur un site et sur une durée déterminés. Il s'agit d'actions menées lors de l'année civile ou de l'année scolaire révolue. Elle ne concerne pas la prise en charge individuelle, la sensibilisation ou la formation d'acteurs relais, la réduction des risques, le soin, ni la réduction de l'accessibilité aux produits.

L'enquête est menée sur la base du volontariat et est rendue anonyme.

Ce premier exercice inclut systématiquement : les établissements d'enseignement secondaire et supérieur, les centres éducatifs ou de placement relevant de la PJJ, les services de gendarmerie et de police, ainsi que les structures (dont les associations) connues pour avoir mené des actions.

La collecte de données est organisée pendant le premier trimestre, Initiée en 2007, elle sera répétée tous les deux ans. Elle s'appuie sur un questionnaire électronique auto-administré, d'accès protégé. Elle concerne 9 régions : Alsace, Bourgogne, Bretagne, Champagne-Ardenne, Ile-de-France, Limousin, Midi-Pyrénées, PACA, Rhône-Alpes.

Pour la lecture des résultats

Sauf indication contraire, les pourcentages ou effectifs présentés sont calculés par rapport à l'ensemble des types d'actions documenté pour le territoire considéré (ici 56, cf. infra).

Lorsque plusieurs réponses étaient possibles pour une question donnée, la somme des pourcentages peut excéder 100%.

(*) Dans les fiches régionales et académiques, les données liées à l'ensemble des territoires couverts (9 régions soit 13 académies) sont fournies sous la mention "National (*)".

(**) L'enquête permet de relever l'effectif total des destinataires de chaque action, toutes catégories confondues. Une estimation des effectifs globaux des publics jeunes (ex. : 12-25ans) est déduite de ces données, en admettant que pour les actions portant à la fois sur des jeunes et d'autres, ces jeunes représentent en général entre 85% et 90% du public. Ces ratios sont issus des données existantes sur la répartition des publics bénéficiaires (cf. www.ofdt.fr/re lion).

Réalisation de l'enquête sur le territoire

En 2007, en Rhône-Alpes, 2855 structures ont été interrogées via l'enquête ReLION sur l'organisation d'actions de prévention liée aux drogues, en 2006 ou lors de l'année scolaire 2005-2006. Parmi elles, 27 ont répondu ne pas avoir mené ce genre d'action alors que 158 autres structures ont rempli au moins 1 questionnaire à ce sujet. Les résultats présentés ici reflètent les déclarations de ces dernières qui, selon une enquête complémentaire, représentent 11 % des structures ayant effectivement mené des actions de prévention liée aux drogues dans la période observée.

Dans le département 42 - Loire, 56 types d'actions ont été documentés via l'enquête ReLION. Les actions ont été menées dans 441 sites différents.

Les spécificités locales quant à la réalisation de l'enquête figurent en dernière page (cf. Section « Observations »).

Synthèse

Les actions de prévention liée aux drogues

La prévention liée aux drogues présente des spécificités départementales notables sur le département de la Loire.

Les structures de soin apparaissent plus rarement opérateurs d'actions de prévention qu'au niveau régional, tandis que les collèges utilisent plus souvent leurs ressources internes que les lycées, qui sont de surcroît moins souvent organisateurs d'actions de prévention que leurs homologues au niveau régional. Cet écart ne se perçoit pourtant que peu au niveau des publics ciblés par les actions recensées : la proportion d'actions à destination des lycéens et des collégiens est sensiblement la même que la répartition au niveau régional.

Selon nos estimations, la part du public couvert y est globalement très élevée puisqu'elle concerne pratiquement un quart des 12-25 ans.

Les actions de prévention recensées, qui touchent un nombre important de personnes, apparaissent toutefois morcelées : elles sont moins fréquemment inscrites sur plusieurs années, articulées à d'autres actions, et la diversité des corps professionnels mobilisés y est moins importante qu'au niveau régional.

Ces résultats donnent l'impression que les actions de prévention sont plus souvent faites au coup par coup, sans suivi à long terme, abordant plus volontiers la thématique des addictions produit par produit qu'au niveau des compétences psychosociales.

Les dimensions qui concernent le mode de financement des actions sont globalement mal renseignées, que ce soit au niveau du cadre politique dans lequel elles s'inscrivent, le type de subvention ou le budget que cela représente. L'hypothèse que l'on peut faire est que les acteurs qui ont renseigné les actions craignaient une utilisation autre que celle de l'observation sur ces dimensions sensibles.

Contexte politique et professionnel local

L'année 2006 apparaît comme une période de transition dans l'organisation du secteur « Drogues et Dépendances » qui voit les CIRDD départementaux délabélisés pour être remplacés par un seul CIRDD à portée régionale, dans une volonté d'harmonisation au niveau national. C'est dans ce cadre que le CIRDD interdépartemental « Ain-Loire-Rhône » est requalifié et son équipe développée en direction des missions « observation » et « conseils méthodologiques ». La mission « documentation » est consolidée.

Cette année-là, l'organisation de la prévention des addictions s'articulait déjà autour des plans départementaux « Drogues et Dépendances ». Ils sont mis en place depuis 2004 par les chefs de projet Drogues et Dépendances désignés dans les préfectures parmi les chefs de cabinet, en binôme avec un personnel référent à la DDASS. Un chef de projet régional anime ce réseau ainsi constitué. Par ailleurs, depuis fin 2006, les différentes institutions qui composent le Groupement Régional de Santé Public (GRSP) élaborent un Schéma Régional en addictologie. Il vise plutôt à organiser le soin au niveau régional sur ces questions. C'est la DRASS qui est plus particulièrement en charge de son application.

2006 voit également la formation des personnels Education Nationale et des opérateurs en milieu scolaire au guide méthodologique d'intervention en milieu scolaire, édité par la DESCO (Direction de l'Enseignement SCOLAIRE) et la MILDT. Différentes options ont été prises pour diffuser cette méthodologie. Là où d'autres départements ont plutôt mis en place des sessions de formation d'une partie des personnels concernés, le département de la Loire a privilégié la rédaction et la diffusion d'une plaquette d'information sur le dispositif afin de toucher le plus grand nombre.

L'association LOIREADD', née en 2005 de la fusion de ADMITL, ACTIONS TABAC, et GRAL, joue sur ce département un rôle de coordination des professionnels du secteurs « Drogues et Dépendances ». Elle se situe en particulier à l'interface des demandes en matière de prévention et des principaux acteurs de cette question sur le département de la Loire.

Concernant les réponses données dans le cadre de l'enquête RELION pour ce premier exercice, il apparaît que le cadre politique des actions de prévention recensées est particulièrement mal connu : plus des deux tiers des fiches remplies n'en font pas état. La faiblesse des effectifs restant (N=10) ne permet pas une approche statistique de ces dimensions.

Cadre politique des actions

Ex : 7,1 % des actions du département s'inscrivaient dans le PRSP

	Département	Région
Aucune politique territoriale concernée	14,3 %	30,2 %
PRSP	7,1 %	15,5 %
SREPS	3,6 %	6,2 %
Programme départemental MILDT de lutte contre les drogues	3,6 %	9,3 %
CDO -Justice-Santé	1,8 %	1,6 %
CLS	3,6 %	2,7 %
CEL	7,1 %	5,8 %
Non-réponse	67,9 %	36,8 %

Financements et ressources

La part des actions qui ont renseigné la forme et l'origine de leur financement est particulièrement faible. Il est donc difficile d'avoir une approche statistique de ces dimensions. Etant donné l'importance des « non réponse », la part des actions connues pour avoir bénéficié de subventions publiques ne peut rendre compte de la réalité des subventions publiques allouées.

Ce sont les petits budgets qui semblent avoir été le plus souvent privilégiés (moins de 500 euros), les budgets les plus importants paraissent plus rares qu'au niveau régional. Mais là encore, les chiffres sont très parcellaires.

- Dans le département, **23,2 % des actions recensées ont reçu des subventions publiques**, 7,1 % se sont appuyées sur des mises à disposition de biens ou de services en nature, 16,1 % sur des ressources propres (en partie ou exclusivement) et 58,9 % ne sont pas renseignées sur cette question. Ces chiffres étaient respectivement de 51,9 %, 12 %, 19,8 % et 26,4 % au plan régional.
- Pour les 13 actions qui ont bénéficié de subventions publiques, les financeurs ayant instruit les demandes ont été des services de l'Etat pour 84,6 % des actions ou des Collectivités territoriales (15,4 %), des Organismes de protection sociale (23,1 %) ou d'autres organismes (0 %).
- Parmi les 18 actions du département pour lesquelles un budget spécifique a été précisé, celui-ci était de moins de 500 € (66,7 % des déclarations contre 49,7 % au plan régional), de 500 à 999 € (11,1 % contre 13,2 %), de 1000 à 4999 € (22,2 % contre 30,2 %) ou de plus (0 % contre 6,9 %).

Publics destinataires

On compte **32035 destinataires** de ces actions sur le territoire, dont **30144 à 30348 (**)** élèves ou étudiants.

(**) Intervalle estimé (cf. « Pour la lecture des résultats » dans les « Repères méthodologiques » en première page).

Age des publics	% d'actions concernées	
	Département	Région
<i>Ex : 0 % des actions du département étaient destinées à des personnes de tous âges</i>		
Personnes de tous âges	0 %	3,1 %
Enfants (moins de 11 ans)	14,3 %	6,6 %
Pré-adolescents (de 11 à 14 ans)	33,9 %	33,3 %
Adolescents (de 15 à 18 ans)	60,7 %	69,4 %
Jeunes adultes (de 19 à 25 ans)	26,8 %	29,1 %
Adultes (de 26 à 65 ans)	17,9 %	16,7 %
Personnes de plus de 65 ans	1,8 %	0,4 %

Activité des publics	% d'actions concernées	
	Département	Région
<i>Ex : 80,4 % des actions du département étaient destinées à un public scolaire ou universitaire.</i>		
Publics scolaires ou universitaires (hors apprentis)	80,4 %	82,9 %
Collégiens	39,3 %	37,6 %
Lycéens	30,4 %	35,7 %
Étudiants	12,5 %	9,7 %
Enfants ou adolescents approchés hors milieu scolaire	3,6 %	2,7 %
Apprentis	5,4 %	6,2 %
Actifs (salariés ou indépendants)	12,5 %	10,5 %
Autres publics	19,6 %	13,2 %

Publics relevant d'une institution sociale ou judiciaire	% d'actions concernées	
	Département	Région
<i>Ex : 7,1 % des actions touchaient des publics relevant d'une institution sociale ou judiciaire</i>		
Public relevant d'une prise en charge institutionnelle sociale ou judiciaire	7,1 %	5 %
Public bénéficiaire de l'Aide sociale à l'enfance	0 %	0 %
Public sous mesure d'assistance éducative ⁽¹⁾	0 %	0,8 %
Autre public sous main de justice ⁽²⁾	1,8 %	1,2 %
Jeunes en insertion ⁽³⁾	1,8 %	1,2 %
Adultes en insertion ⁽⁴⁾	0 %	1,2 %
Autres	3,6 %	2,3 %

(1) Action éducative en milieu ouvert, tutelle PJJ

(2) population carcérale, etc

(3) PAIO, mission locale

(4) relevant du RMI, de CHRS

Selon nos estimations, pratiquement un quart des 12-25 ans auraient été touchés par une action de prévention sur ce département, ce qui en ferait le département offrant la meilleure couverture en matière de prévention liée aux drogues.

Les publics cibles des actions de prévention recensées se répartissent globalement comme au niveau régional, à quelques écarts près.

Les enfants de moins de 11 ans semblent avoir été particulièrement souvent visés par les actions engagées au regard du régional.

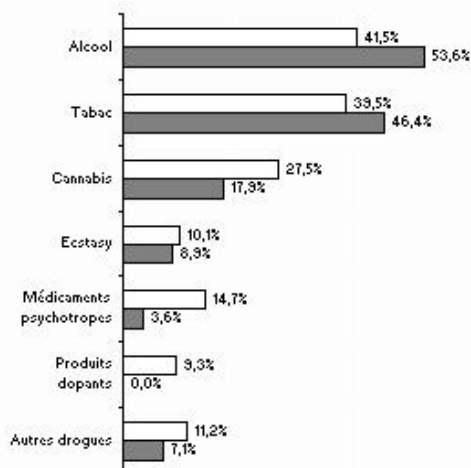
Le public étudiant, qui renvoie principalement à l'université de Saint Etienne, serait un peu mieux couvert qu'au niveau régional, mais l'écart reste fragile et la part des actions recensées à l'intention de cette population très exposée aux consommations excessives est bien insuffisante. Cette observation vaut pour le niveau régional, également proche de ce que l'on observe au niveau national.

Les publics relevant d'une institution sociale ou judiciaire apparaissent rarement être l'objet d'actions de prévention parmi les actions recensées. On pouvait déjà faire cette observation au niveau régional, avec un chiffre bien en deçà de ce que l'on recense au niveau national (13,5 %).

Produits visés

Dans le département, **44,6 %** des actions ont abordé l'ensemble des drogues (contre **47,3 %** au plan régional).

Ex : 53,6 % des actions du département abordaient l'alcool, exclusivement ou parmi d'autres produits.



Les actions qui ont abordé la question de l'alcool, seul ou mis en perspective avec d'autres produits, sont particulièrement nombreuses dans notre recueil par rapport au régional, et même au national (54 % vs 41,5 % au niveau régional et 37,6 % au niveau national).

Les personnes qui ont signalé avoir également abordé la question du tabac sont également surreprésentées par rapport à l'ensemble de la région Rhône-Alpes.

En revanche, le cannabis est moins souvent évoqué, ainsi que les médicaments psychotropes et les produits dopants.

La part des actions qui n'ont abordé qu'un seul produit est particulièrement importante puisqu'elle est de 40%, contre 25 % au niveau régional. L'alcool est d'ailleurs le produit qui est le plus souvent abordé seul, dans des proportions plus importantes que ce qu'on peut observer sur les autres départements. Cela dénote une préoccupation spécifique des acteurs locaux sur ce produit.

Acteurs impliqués

Il existe des différences sensibles entre ce que l'on peut observer au niveau de ce département et le niveau régional. Les collèges sont plus souvent opérateurs de leurs propres actions de prévention, tandis que les lycées, pour leur part, le sont moins.

Les trois principaux opérateurs restent l'Education Nationale, les structures associatives spécialisées et les services chargés de l'application de la loi.

Les structures de soins sont particulièrement peu représentées parmi les opérateurs d'actions de prévention dans ce recueil d'actions.

Principaux Opérateurs (1)

Ex : 35,7 % des actions du département comptaient des établissements d'enseignement parmi les opérateurs, 25 % comptaient des collèges.

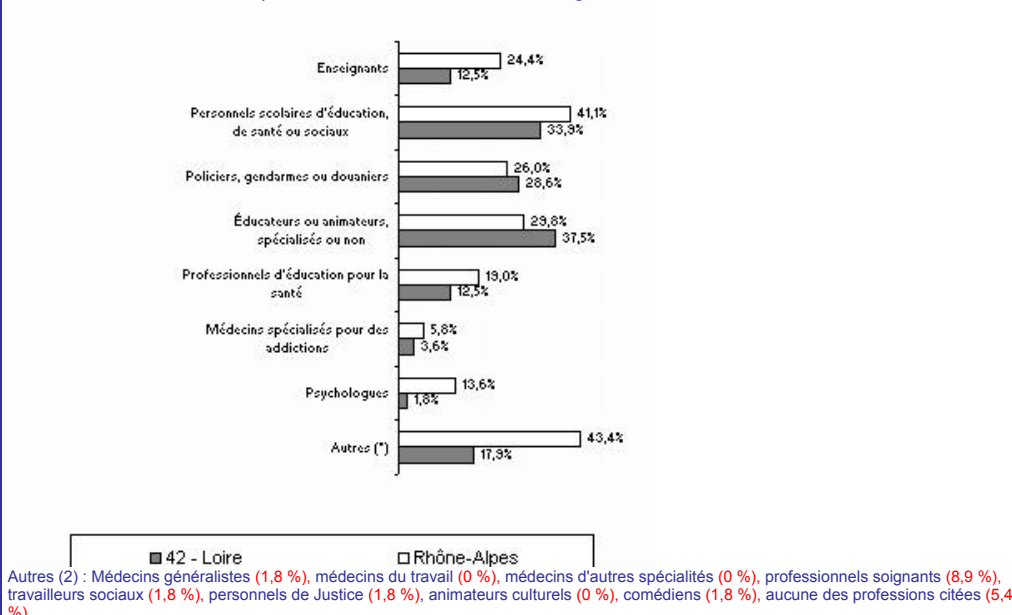
	% d'actions concernées	
	Département	Région
Établissements d'enseignement	35,7 %	35,3 %
Collèges	25 %	17,4 %
Lycées	8,9 %	16,7 %
CFA, Segpa et Erea	8,9 %	3,9 %
EPLA	1,8 %	1,6 %
Structures associatives spécialisées (ANPAA, Ligue cancer, ...)	32,1 %	35,7 %
Structures d'éducation pour la santé généralistes (Codes, ...)	8,9 %	10,1 %
Services chargés de l'application de la loi	25 %	22,9 %
Organisme de protection sociale	0 %	2,3 %
Structures de soins (CSST, CCAA,...), d'écoute (PAEJ, Points Ecoute,...)	1,8 %	13,2 %
Autres (2) : centres sanitaires ou sociaux (7,1 %), entreprises privées ou publiques (0 %), autres services de l'État (5,4 %), services de collectivités territoriales (0 %), structures d'insertion (0 %), CIRDD (0 %), particuliers (0 %), Autres (17,9 %).	21,4 %	36 %

24 % des actions recensées ont plusieurs opérateurs identifiés pour ce département contre 35 % au niveau régional. Il est donc plus rare que plusieurs opérateurs soient sollicités pour une action de prévention sur ce département, ce qui signifie que les commanditaires composent moins souvent avec les acteurs locaux. Il est probable que cette proportion soit sous-estimée, car lorsque la fiche a été renseignée par un opérateur, celui-ci n'était pas obligatoirement au courant des autres structures sollicitées par son commanditaire.

Profil des intervenants

En moyenne, les actions du département associent 1,19 corps professionnels différents (contre 1,57 au plan régional).

Ex : 12,5 % des actions du département ont fait intervenir des enseignants.



38 % des actions sont menées avec au moins une personne de l'Education Nationale, ce qui est bien moins important que ce que l'on peut observer au niveau régional où 50 % des actions recensées impliquent ce type de personnel. Ce sont le plus souvent les personnels scolaires d'éducation, de santé ou sociaux.

Sur le terrain, ce sont les infirmières scolaires qui sont présentes le plus souvent et désignées pour ce type d'actions.

Les éducateurs ou animateurs spécialisés sont plus fréquemment sollicités sur ce département qu'au niveau régional.

En moyenne, la diversité des corps professionnels est moindre sur le département qu'au niveau de la Région.

Principaux Commanditaires (3)

Ex : 82,1 % des actions du département comptaient des établissements d'enseignement parmi les commanditaires, 39,3 % comptaient des collèges.

	% d'actions concernées	
	Département	Région
Établissements d'enseignement	82,1 %	81,8 %
Collèges	39,3 %	32,9 %
Lycées	28,6 %	40,3 %
CFA, Segpa et Erea	8,9 %	8,5 %
EPLA	5,4 %	4,3 %
Organismes de protection sociale, Services sanitaires ou sociaux	0 %	0,8 %
Entreprises privées ou publiques	7,1 %	3,5 %
Administrations ou institutions judiciaires	3,6 %	1,9 %
Collectivités territoriales	3,6 %	5,8 %
Autres(**) : administrations de l'État non judiciaires (3,6 %), Syndicats de salariés (0 %), Compagnies d'assurances privées (0 %) et Autres (14,3 %).	17,9 %	21,7 %

Les établissements d'enseignement sont les principaux commanditaires des actions recensées. Les lycées sont toutefois particulièrement peu souvent demandeurs par rapport à l'ensemble de la Région.

Regard sur les pratiques de prévention au plan départemental

Dans l'ensemble, les actions recensées s'inscrivent moins souvent qu'ailleurs dans une perspective allant au-delà du moment où elle se déroulent : elles sont moins souvent inscrites dans un programme de plusieurs actions et rarement répétées plusieurs années de suite. Néanmoins, la question reste mal renseignée et ces résultats apparaissent très fragiles. La notion de « programme » de prévention semble toutefois peu répandue au regard de l'ensemble de la région et du national.

L'objectif visant à développer les « capacités à s'affirmer » est peu souvent cité sur le département de la Loire (23 % vs 39,5 % au niveau régional). En revanche, le rappel à la loi est l'objectif le plus souvent cité (74 %), plus souvent même que « l'amélioration des connaissances » ou la « stimulation de la perception de la nocivité », objectifs généraux les plus répandus. Les méthodes participatives sont moins souvent utilisées qu'au niveau régional.

Cela est à mettre en regard avec la part très importante du public touché par ces actions sur le département aux vues de nos estimations (entre 23,3 % et 23,5% contre 8,7 % à 8,8 % pour la région Rhône-Alpes dans son ensemble).

Structuration et inscription dans le temps

Il ressort que 12,5 % des actions recensées sont inscrites dans un programme comprenant plusieurs actions (contre 32,6 % au plan régional). De plus, 7,1 % sont également répétées plusieurs années de suite (contre 21,3 % au plan régional).

Développement des approches de prévention encouragées par la littérature :

Selon les déclarations des organisateurs, sur les 13 actions (23,2 %) visant à développer chez les publics la capacité à s'affirmer, de gérer la pression du groupe (compétences psychosociales), 30,8 % ont utilisé des méthodes participatives préconisées. Ce pourcentage est de 50 % pour les actions recensées au plan régional.

Évaluation, couverture et performance des actions de prévention

On estime que :

- 30250 à 30484 (**) personnes de 12 à 25 ans ont bénéficié des actions recensées (soit 23,3 % à 23,5 % cette tranche d'âge dans le département 42 - Loire).
- 26901 à 27059 (**) collégiens et lycéens du département, inscrits pendant l'année scolaire de référence, ont bénéficié des actions recensées

Enfin, 80,4 % des actions ont été évaluées (84,4 % d'entre elles l'ont été en interne). Parmi les actions recensées, 96,4 % ont été menées globalement de façon conforme aux prévisions.

(**) Intervalle estimé (cf. « Pour la lecture des résultats » dans les « Repères méthodologiques » en première page).

— D'un territoire à l'autre

La Région Rhône-Alpes, avec ses huit départements, est une région très étendue aux diversités territoriales importantes. Souvent considérée comme une « petite France » du point de vue de la santé publique, les différents indicateurs en matière de consommation de produits psychoactifs montrent des niveaux globalement moyens, classant la Région dans une moyenne, à quelques écarts près. Toutefois, des disparités entre les départements existent, que ce soit du point de vue des consommations ou des pratiques de prévention. Les politiques publiques menées sur chaque département dépendent des institutions au niveau régional et départemental, mais également, au niveau des publics scolaires, des orientations données par les deux rectorats de la Région Rhône-Alpes.

Dans le cadre de ce premier exercice de Relion, seuls les départements de la Loire, du Rhône, de la Haute-Savoie et de l'Isère ont été inclus dans la comparaison, car ils ont bénéficié d'au moins 30 actions renseignées, bornes fixées pour des raisons méthodologiques au niveau national.

Globalement, nous pouvons retenir une nette différence entre les deux académies sur le niveau de renseignement des ressources mobilisées pour les actions. La connaissance des cadres de politique publique et des moyens mobilisés est plus importante sur le territoire de l'Académie de Grenoble. La part des actions subventionnées y est par ailleurs plus importante que dans l'autre académie pour le public en milieu scolaire, l'effort financier émanant à la fois des services de l'Etat et des collectivités territoriales. Le département de l'Isère se caractérise d'ailleurs par une part d'actions financées par des subventions publiques très importante, tout public confondu.

Sur la question du contenu des actions, quelques différences apparaissent également au niveau des départements. Le département de la Loire se distingue par une propension à signaler plus souvent qu'ailleurs le rappel à la loi comme un des objectifs de l'action, tandis que celui du Rhône privilégie plus qu'ailleurs le renforcement des compétences psychosociales.

Sur la forme prise par les programmes d'action, les actions recensées en Haute-Savoie sont plus souvent que les autres programmées sur plusieurs années, en faisant intervenir plus qu'ailleurs plusieurs opérateurs.

Ces observations nous montrent qu'au niveau des pratiques, les actions de prévention ne s'opposent pas à proprement parlé d'un département à l'autre, mais que l'on peut observer certaines spécificités locales sur les méthodes employées. Excepté les questions de financement, où les différences restent importantes, on peut observer des tendances assez proches sur les pratiques globales de prévention liées aux drogues.

— Observations —

Particularités de l'enquête dans le territoire documenté :

Les écoles élémentaires de certaines inspections académiques seulement ont pu être sollicitées pour participer à l'enquête, dans la région Rhône-Alpes. Les structures ont été identifiées par le CIRDD, avec le concours - du chef de projet « drogues et dépendance », du rectorat et d'autres partenaires institutionnels.

Pour ce premier exercice « grandeur nature » de l'enquête RELION, la première difficulté a été de recenser de façon la plus complète possible les acteurs régionaux susceptibles d'entrer dans ce premier protocole de recueil de l'information. La démarche choisie au niveau des différents CIRDD et de l'OFDT était d'effectuer un travail de recueil systématique des différentes structures et établissements auprès des déclinaisons régionales des institutions composant la Mission Interministérielle de Lutte contre la Drogue et la Toxicomanie.

En Rhône-Alpes, la coopération a été unanime au niveau du principe. Dans les faits, l'information précise a parfois été longue à nous parvenir, ou sous des formes difficilement exploitables. Il a été notamment particulièrement difficile de recenser précisément et de façon exhaustive les établissements scolaires, pourtant en premier lieu concernés par l'enquête. En effet, il n'a pas été possible pour les Rectorats de nous fournir les listings des coordonnées électroniques des établissements.

Par ailleurs, des systèmes de recensement des actions de prévention préexistaient sur la Région. Pour certains, ils recoupaient la thématique « Drogues et Dépendances » (Ex. l'association LOIREADD' dans la Loire). Pour d'autres, cette thématique faisait partie d'une approche plus largement « santé publique » (dispositif SPIRAL, mis en place sur la région par la DRASS). Historiquement, d'autres démarches de recensement des actions de prévention avaient été initiées ponctuellement : en Savoie par le CIRDD départemental alors en fonction, en Isère par l'ADESSI, à la demande de la DDASS. Ces différents éléments du contexte local ont favorisé pour certains acteurs sollicités l'adhésion au dispositif RELION ; tandis que pour d'autres, la question de la multiplication des recueils d'information a été un frein. Le temps imparti à l'enquête reste en effet une activité qui vient s'ajouter à des emplois du temps déjà très chargés.

De plus, la période pendant laquelle s'est effectuée le recueil de l'information n'était pas propice (réponses aux appels à projet et particulièrement pour le GRSP, passation d'autres grandes enquêtes nationales...), ce qui peut expliquer que certaines associations de grande ampleur n'aient pas eu la disponibilité nécessaire pour répondre positivement à la demande de Relion. Quelques soucis techniques relatifs à la transmission des informations et la complexité du dispositif Relion dans ce premier exercice au niveau régional et national ont quelque peu troublé le déroulement de la phase de passation.

Néanmoins, au niveau régional comme au niveau académique, les données récoltées semblent rendre compte de la situation de la prévention à ces échelles géographiques. Le peu d'écart avec les orientations au niveau national laisse présumer d'une certaine fidélité des observations par rapport à la réalité.

La principale limite aux observations enregistrées se rencontre au niveau départemental, qui est pourtant le niveau décisionnaire en matière de prévention. Le nombre d'actions recensées y est alors parfois très faible et la représentation des acteurs loin d'être approchée.

Prévue pour 2009, la prochaine édition de Relion, devra pallier à ces difficultés tout en poursuivant ses objectifs d'élargissement du champ d'investigation.

Enquête ReLION

Recensement Local d'Indicateurs pour l'Observation Nationale des actions de Prévention Liées aux

Usages de Drogues (Tabac, Alcool, Médicaments Psychotropes, Drogues illicites et produits dopants)

Coordination Observatoire français des drogues et des toxicomanies (OFDT),

Carine Mutatayi, Jean-Michel Costes,
Mathieu Chalumeau

Conseil scientifique Serge Karsenty (CNRS)

Auteurs

OFDT,

Carine Mutatayi

CIRDD d'Alsace

Elisabeth Fellinger, Ilhame Elaatmani

CIRDD de Bourgogne

Mélody Fourcault, Gérard Cagni

CIRDD de Bretagne

Cécile Fourdan, Chantal Amar

CIRDD de Champagne-Ardenne

Adeline Ménétrier, Christine Servanton,

Micheline Mathieu-Vermote

CIRDD d'Ile-de-France

Sandra Nahon, Olivier Smadja

CIRDD du Limousin

Agnès Tallet, Salomé Bonneau

CIRDD de Midi-Pyrénées

Sophie Moreau, Josiane Sabatié

CIRDD de Provence-Alpes-Côte d'Azur

Mathieu Glaizal, Sarah Vernier,

Étienne Zurbach

CIRDD de Rhône-Alpes

Chloé Hamant, Catherine Miachon

Maquette web

Thierry Delprat, OFDT

Coordination de l'architecture technique

Bernard Legoueix, OFDT

Secrétariat

Nadine Landreau, OFDT

www.ofdt.fr/fr/relion/

Saint-Denis La Plaine,
Octobre 2007

Pour plus d'informations : Contacter le CIRDD de votre région.

Les traitements statistiques présentés ici sont anonymes et assurés par l'OFDT.
Les commentaires liés aux données départementales, régionales et académiques sont rédigés par le Centre d'information régional sur les drogues et les dépendances (CIRDD) correspondant.
Ceux portant sur les données nationales sont rédigés par l'OFDT.